

LA VIE QUE NOUS AIMONS PARTAGER

BARBIZON

village

#28



N°28 / BULLETIN MUNICIPAL / 2^{ÈME} TRIMESTRE 2026

ÉDITO

MAIRE ICI... ET AILLEURS

Être élu comme Maire par ses concitoyens et assumer ses responsabilités à l'échelon communal est une chose. Être Maire d'un petit village dans l'architecture politique et territoriale de notre pays, en est actuellement une autre.

Malgré le caractère rébarbatif du sujet, il m'est apparu essentiel de présenter aux barbizonnais les échelons politiques dans lesquels notre village est intégré, les domaines de compétences transférées, les contraintes budgétaires associées...

La fameuse loi de décentralisation n'en finit pas depuis maintenant 40 ans de détricoter le territoire et paradoxalement d'affaiblir les capacités et les responsabilités de cette communauté de base qu'est la commune. Barbizon s'est positionné dans une certaine mobilisation de souveraineté, si l'on ne veut pas voir disparaître le tissu historique et culturel de notre pays, qui est porté par ces dizaines de milliers de villages comme le nôtre.

Le cadre institutionnel dans lequel le Conseil Municipal de Barbizon exerce ses responsabilités doit être appréhendé, afin de bien comprendre les enjeux et les limites de la navigation politique municipale. Mesurer ainsi, les efforts de tous ordres à consentir pour faire que le village demeure ce qu'il est.

Si je suis un maire heureux, et motivé par le service de mes concitoyens, je suis également extrêmement attristé devant l'effacement progressif de notre échelon territorial, avec la limitation progressive de ses moyens financiers et de ses capacités d'intervention ; dans la minimalisation de son rôle politique, au sens noble que revêt ce terme. C'est un paradoxe



pour cette fonction de maire, qui reste le mandat politique le plus plébiscité par nos concitoyens, avec un capital de confiance inégalé dans toutes nos institutions.

Être maire, reste cependant extrêmement fragile. Il s'agit d'une place, d'un poste d'action, d'une mission devant laquelle on ne peut ni se cacher, ni se détourner. Tous les jours, je croise les regards, j'échange des propos et je réponds à des communications en tout genre. La responsabilité attendue de maire ne peut désertier de cette proximité, et à ce titre, active auprès de tous les autres échelons du mille-feuille territorial. Découvrons dans ce numéro l'autre dimension politique de la « *gouvernance* » municipale, dans cet « *ailleurs* » auquel est confronté le nouveau Conseil Municipal.



SOMMAIRE

04 MAIRIE : LES INFOS UTILES

05-21 DOSSIER POLITIQUE DE PROXIMITE

06 *La CAPF*

08 *Gouvernance*

12 *Aides Publiques*

16 *Budget Municipal 2026*

20 *Les grands enjeux*

22 ÉCOLE D'ART DE BARBIZON

26 MAISONS DU VILLAGE

34 LE RETOUR DU TACOT

36 RÉTROSPECTIVE

40 SÉJOUR AU JAPON DES ETUDIANTS

42 AGENDA

50 BARBIZON VUE DU SOL

Directeur de la publication
Rédacteur en chef
Gérard TAPONAT

Rédacteurs
Yves COZE
Jean-Sébastien BOUILLOT
Sophie SEGURA
Imene KLOUZ
Caroline BARON
Sébastien GREGOIRE
Patricia RIEU
Olivier CHAPUS
Bérangère EVAIN
Gérard BORDEAUX
Jade CUSTOS
Jean-Luc VANOT

Direction artistique
Mise en page / Illustrations
Yoann DELAHAYE - www.ydesign.fr

Couverture
Julien Knaub

Impression
Imprimerie Artisanale, 8 route
Nationale 7 Barbizon 77630



MAIRIE : LES INFOS UTILES

© Julien Knaub



ACCUEIL
01 60 66 41 92



**DIRECTEUR
GÉNÉRAL
DES SERVICES**
01 60 66 08 10



**SERVICE
URBANISME
ET TRAVAUX**
01 60 66 45 50



**SERVICE
ETAT-CIVIL
& MARIAGE**
01 60 66 08 09



**GENDARMERIE
DE CÉLY EN BIÈRE**
01 64 81 90 85



**ASTREINTE MAIRE
ET ADJOINTS**
07 78 41 96 97



**COURRIEL
DU MAIRE**
gerard.taponat@barbizon.fr

► **INFORMATION**

Mairie de Barbizon / 13 Grande rue / www.barbizon.fr

*La politique est
l'art de concilier
le désirable avec
le possible.*

Aristide Briand

Derrière la municipalité, se dessine une autre réalité

L'essentiel des réclamations et des sollicitations en tous genres arrive en mairie, non que cette dernière en ait les compétences, et encore moins les moyens, mais parce qu'elle représente ce bout d'État, cette ambassade administrative, l'assurance d'un contact immédiat avec des réalités réglementaires qui dépassent l'entendement municipal ordinaire.

LES PRÉCONISATIONS DE BARBIZON DANS LES RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Pour notre commune de Barbizon, l'articulation avec la communauté d'agglomération doit être pensée comme un système de subsidiarité organisée : à la commune les compétences de proximité et la relation directe à l'habitant ; à l'EPCI (Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau), les compétences structurantes, les politiques publiques d'échelle,

et la mutualisation des fonctions support.

TROIS RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES POUR BARBIZON, PEUVENT ÊTRE FORMULÉES :

1. Tenir à jour, dans un document interne, l'état exact des délibérations relatives à l'intérêt communautaire et aux conventions de mutualisation, qui constituent le droit applicable au quotidien.

2. Anticiper les sollicitations de fonds de concours dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la commune, en lien avec celle de l'EPCI.

3. Veiller à la qualité juridique des conventions de gestion (voirie, équipements partagés, services mutualisés), qui constituent les principaux points de friction et de contentieux.

TABLEAU COMPARATIF DES COMPÉTENCES

Le tableau ci-dessous présente les compétences réparties entre Barbizon (commune de 1 350 habitants) et la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (EPCI). Le périmètre exact des compétences optionnelles dépend des statuts de l'EPCI et des délibérations définissant l'intérêt communautaire. Barbizon a adopté une approche très prudente sur les domaines de mutualisation, tant ils étaient, pour nombre d'entre eux, des services de proximité appréciés par les barbizonnais et dont la centralisation n'en n'assurait pas l'amélioration sensible.

Domaine	Commune de Barbizon	EPCI <i>(Communauté d'agglomération)</i>
Compétences obligatoires structurelles		
Aménagement de l'espace	Délivrance des autorisations d'urbanisme (PC, DP, CU) au nom de la commune, PLUi, SPR	SCoT, schéma de secteur, PLUi, SPR, ZAC d'intérêt communautaire
Développement économique	Pas de compétence générale ; soutien limité à l'activité locale	Création, aménagement, gestion des ZAE, politique locale du commerce, promotion du tourisme
Équilibre social de l'habitat	Déclinaison locale du PLH, CCAS	PLH, politique du logement, logement social, hébergement d'urgence
Politique de la ville	Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire communal	Élaboration du contrat de ville, diagnostic, animation
GEMAPI	—	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (obligatoire depuis 2018)
Accueil des gens du voyage	—	Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil
Déchets ménagers	—	Collecte et traitement (souvent délégués à un syndicat type SMICTOM)
Eau et assainissement	Transfert achevé au 1er janvier 2026 (loi 3DS / loi du 30 décembre 2022)	Eau potable, assainissement collectif et non collectif, eaux pluviales urbaines

Compétences optionnelles fréquentes		
Voirie	Voirie communale, chemins ruraux, signalisation, mobilier urbain	Voirie d'intérêt communautaire uniquement (définie par délibération)
Équipements culturels et sportifs	Équipements de proximité (salle des fêtes, terrain de sport, bibliothèque municipale)	Équipements d'intérêt communautaire (médiathèque tête de réseau, piscine, conservatoire)
Action sociale	CCAS, aide sociale facultative, portage de repas	Action sociale d'intérêt communautaire (CIAS éventuel)
Petite enfance / enfance-jeunesse	Cantine, périscolaire	Crèches, RPE (ex-RAM), politique enfance-jeunesse si transférée

Compétences propres et inaliénables de la commune		
Police municipale	Pouvoirs de police générale du maire (sécurité, salubrité, tranquillité)	Mutualisation possible mais le maire demeure autorité de police
État civil et CNI	Compétence exclusive du maire en tant qu'officier d'état civil (CNI regroupées en ville : Avon-Fontainebleau)	—
Écoles maternelles et élémentaires	Construction, entretien, fonctionnement (hors enseignement)	Soutien éventuel via fonds de concours
Cimetières et opérations funéraires	Création, agrandissement, gestion, police des funéraires	—
Élections	Organisation matérielle, tenue des listes, bureaux de vote	—
Biens sans maître	Procédure d'appréhension (art. L. 1123-1 et s. CG3P)	Possibilité de substitution par l'EPCI à fiscalité propre (loi 3DS)

Moyens et fonctions support		
Ressources humaines	Services administratifs, services techniques, services périscolaires	Services mutualisés possibles (instruction ADS, RH, juridique, marchés publics)
Fiscalité	Taxe foncière, taxe d'habitation sur résidences secondaires, taxe de séjour	FPU : CFE, CVAE résiduelle, TASCOM, IFER, fiscalité ménages additionnelle—



De quelle gouvernance parlons-nous ?

Le Conseil Municipal a été élu pour assurer les intérêts du village de Barbizon, dans son fonctionnement interne mais également dans la place que notre village doit tenir au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, ainsi que du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français. Il en est de même, dans le lien direct mais non institutionnel, en ce qui concerne nos relations territoriales avec le Département de Seine-et-Marne et la Région Île-de-France.

Plusieurs enjeux importants sont associés à notre positionnement de village. Le premier est celui de notre souveraineté municipale en termes de compétences et de moyens, notamment financiers. Le second concerne les actions conduites de manière communautaire, qui doivent être compatibles avec notre stratégie de consolidation et de développement du village de Barbizon.

En étant membres d'une commission ou d'un organisme réunissant des dizaines de communes, nous devons pouvoir :

- Entendre et comprendre les pistes de travail, afin d'envisager les impacts pour Barbizon.
- Prendre position, et préparer l'étape du vote dans les décisions communautaires à prendre et leurs conséquences

pour notre village.

- Proposer autant que nécessaire, au sein des commissions thématiques, les sujets qui revêtent une importance particulière pour Barbizon, mais qui, à travers notre village, résonnent et rayonnent pour l'ensemble du territoire.

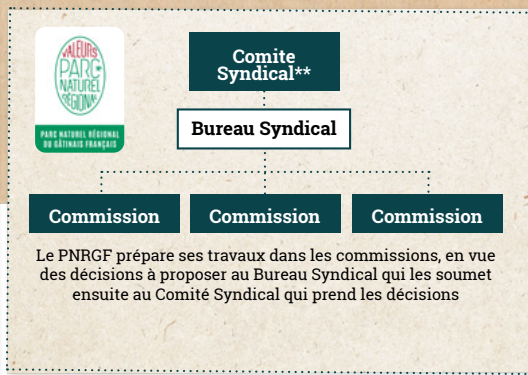
Conseil Régional Ile-de-France

Conseil Départemental de Seine-et-Marne

Les habitants de Barbizon élisent leurs représentants municipaux qui doivent également siéger dans des structures et organisations incontournables de notre territoire. C'est le cas de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau qui réunit 26 communes, et celle du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français qui réunit 70 communes sur l'Essonne et la Seine et Marne. Une dizaine de commissions thématiques de consultation articulent les travaux de ces deux assemblées.



*La CAPF dispose de compétences qui de ce fait ne sont plus du ressort de la seule municipalité. Les dispositions votées en Conseil Communautaire sur les compétences ainsi dévolues, s'imposent à l'ensemble des communes. Barbizon : 1 voix sur les 63 de la CAPF



**Chaque collectivité adhérente au Parc désigne des représentants, les Délégués : 2 par Commune, 8 pour le Conseil régional, 4 pour chaque Conseil départemental, 1 pour les Communautés de Communes. Ils participent à la vie du Parc en apportant leurs expériences dans les Commissions de travail.

BARBIZON DANS LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Depuis 2017, Barbizon a été rattaché, par arrêté préfectoral, à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Cette CAPF a intégré l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Bière à laquelle nous appartenions jusqu'alors. La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau réunit aujourd'hui 26 communes, et est dirigée par un Conseil Communautaire de 63 représentants, d'une Présidence et de 15 vice-présidences. Au sein de ce Conseil Communautaire, Barbizon ne dispose que d'une seule voix.

COMPETENCES OBLIGATOIRES DE LA CAPF

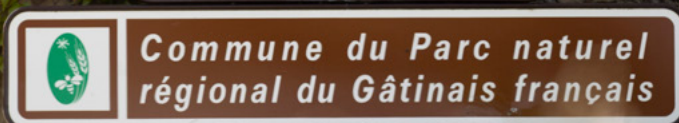
- Gestion des espaces et des zones communautaires : activités, économie, tourisme...
- Gestion de l'eau : milieux, inondations, assainissement...
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion et collecte des déchets

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES FACULTATIVES ASSURÉES PAR LA CAPF

- Politique du logement et du cadre de vie
- Politique de la ville
- Construction entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE BARBIZON SIÈGENT DANS LES COMMISSIONS SUIVANTES AU SEIN DE LA CAPF :

- Commission Finances, Ressources Humaines et Mutualisation
- Commission Développement Economique, Tourisme et attractivité
- Commission Urbanisme, Habitat, Logement et Mobilité
- Commission Environnement
- Commission Sport, Enfance, Jeunesse, Culture et Vie Associative
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)



Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français



PARC NATUREL RÉGIONAL
DU GÂTINAIS FRANÇAIS

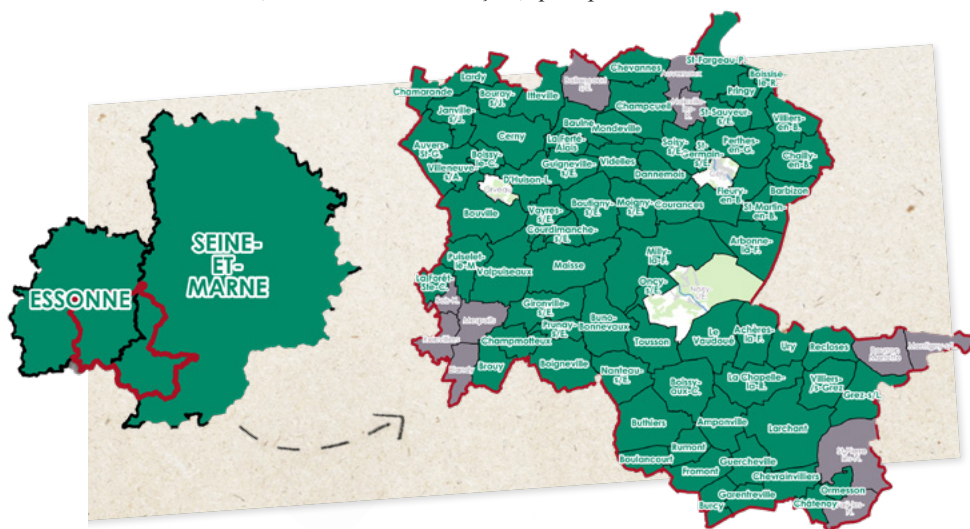
Le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français est une aire protégée située dans le sud de l'Île-de-France. Tenant son nom du Gâtinais, le parc est aussi surnommé « pays des mille clairières et du grès ». Son territoire est classé parc naturel régional (PNR) depuis le 4 mai 1999.

La biodiversité du parc côtoie des activités humaines pratiquées dans différents environnements, dont certaines tentent de considérer la préservation de cette nature. Le parc naturel régional du Gâtinais français est situé dans le sud-est de l'Île-de-France, à travers les deux départements de cette région allant le plus au sud. Il compte plus de 75 600 hectares sur 70 communes,

dont 36 en Essonne et 34 en Seine-et-Marne, qui se trouvent toutes dans la réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais, le parc constituant en partie une zone de transition.

Le territoire est administré par le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc naturel régional du Gâtinais français, qui a pour

but d'allier préservation de la nature et de la culture, développement économique et social, avec maintien de la qualité de vie. Les objectifs fixés et les actions menées pour le PNR sont encadrés par une charte qui engage ses signataires. La maison du parc est située sur le boulevard du Maréchal-Lyautey à Milly-la-Forêt.



BARBIZON DANS LE PNRGF

Barbizon est membre du Conseil syndical avec 2 membres, dans cette instance délibérante composée de 167 représentants. Barbizon, outre sa présence dans les commissions spécialisées ci-dessous a tenu la présidence d'une commission et le rapport d'une autre. Les conseillers municipi-

paux de Barbizon siègent dans les commissions suivantes :

- Commission paysage et territoire
- Commission agriculture, sylviculture et attractivité
- Commission patrimoine et culture
- Commission environnement et éducation
- Commission énergie et habitat

LE PNRGF ET BARBIZON

Par ses commissions, le PNRGF intervient dans un financement des investissements, des commerçants, artisans et hébergeurs, tout comme il le fait au titre de la préservation du patrimoine. Le PNRGF a également réalisé l'inventaire du patrimoine architectural du village en 2024-2025.

Les aides publiques mobilisées par Barbizon

Barbizon a fait le choix de solliciter chaque année les financements publics, selon leurs sources. Des demandes qui ne sont pas toujours acceptées, tant les sollicitations des communes sont nombreuses. En moyenne une acceptation sur 2 ou 3 sollicitées, et sur des pourcentages de financements variés. Ces dernières années, notre approche structurée, sur la base de dossiers documentés a permis de réduire significativement le reste à charge pour la commune pour un certain nombre de projets.

UNE DÉMARCHE AU SERVICE DES BARBIZONNAIS

Remettre aux normes environnementales l'école, rénover un bâtiment communal, refaire une rue, embellir un espace public, planter des arbres ou installer un nouvel éclairage : chaque projet mené par la commune représente un investissement important. Pour limiter au maximum la part payée par les contribuables barbizonnais, la municipalité sollicite systématiquement les aides publiques disponibles.

Ces aides, appelées « *subventions* », sont versées par l'État, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne et, parfois, par l'Europe. Elles permettent de financer une grande partie du coût des projets communaux. La commune, elle, doit toujours conserver à sa charge au minimum un cinquième de la dépense, sur ses

fonds propres ou par emprunt. Ce document présente, de manière simple, les principales aides auxquelles Barbizon peut prétendre, et la manière dont elles s'articulent entre elles.

TROIS PARTENAIRES FINANCIERS POUR SOUTENIR LA COMMUNE

Le financement d'un projet communal repose sur une combinaison de plusieurs sources d'aides publiques. Chacune a ses propres règles, ses priorités et ses domaines d'intervention. Pour Barbizon, trois grands partenaires interviennent régulièrement :

- L'État, qui finance les investissements des communes rurales et accompagne la transition écologique des territoires.
- La Région Île-de-France, qui soutient particulièrement les petites communes franciliennes à travers des contrats

pluriannuels et des aides ciblées.

- Le Département de Seine-et-Marne, partenaire historique des communes rurales, qui propose des dispositifs spécifiquement adaptés aux villages.

Barbizon, avec sa population d'environ 1 350 habitants, bénéficie d'un statut particulier : celui de commune rurale. Ce statut lui ouvre l'accès à des aides spécifiques réservées aux petites communes, en plus des aides accessibles à toutes les collectivités.

Les principales aides en un coup d'œil

Le tableau ci-dessous présente les grands dispositifs auxquels Barbizon fait appel pour financer ses projets. Chacun a son propre rôle et s'adresse à des projets différents.

Aide	Qui la verse ?	À quoi sert-elle ?	Part financée
Dotation pour les territoires ruraux Dotation de Soutien à l'Investissement Local	L'État	Financer les investissements des petites communes : écoles, mairies, voirie, équipements publics, rénovation de bâtiments.	Jusqu'à 80 % du coût d'un projet, selon les priorités définies chaque année.
Soutien à l'investissement local	L'État	Accompagner les projets structurants : rénovation énergétique, mise aux normes, mobilité, écoles, numérique.	Au minimum 20 % du coût, avec une part qui peut être plus élevée selon le projet.
Fonds vert	L'État	Soutenir la transition écologique : rénovation énergétique, lutte contre les inondations, végétalisation, mobilités douces, biodiversité.	Montant variable selon les bénéfices environnementaux du projet.
Contrat rural	Région Île-de-France et Département de Seine-et-Marne	Accompagner sur plusieurs années un programme d'investissements : écoles, patrimoine, équipements sportifs et culturels, aménagements de centre-bourg.	Jusqu'à 70 % du coût (40 % de la Région et 30 % du Département).
Fonds d'équipement rural	Département de Seine-et-Marne	Soutenir les projets des communes rurales : rénovation du patrimoine, équipements, cadre de vie, espaces publics.	Jusqu'à la moitié du coût d'un projet.
Aides ciblées de la Région	Région Île-de-France	Soutenir des projets précis : commerces de proximité, tourisme, véhicules propres, patrimoine, équipements sportifs et culturels, sécurité.	De 30 % à 50 % du coût selon le dispositif.
Aides ciblées du Département	Département de Seine-et-Marne	Compléter le financement de projets dans l'eau, la culture, la lecture publique, les enseignements artistiques, la sécurité.	De 10 % à 50 % du coût selon le thème.



*Comment fonctionnent ces aides ?***UN PROJET, PLUSIEURS AIDES COMBINÉES**

Pour un même projet, la commune peut solliciter plusieurs aides différentes en même temps. C'est ce que l'on appelle un « *plan de financement* ». L'objectif est de mobiliser au maximum les financements publics afin de réduire la part restant à la charge de la commune, et donc des Barbizonnais. Par exemple, un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment communal peut combiner une aide de l'État au titre du Fonds vert, une autre aide de l'État au titre du soutien à l'investissement local, et une participation du Département.

La commune complète avec ses fonds propres.

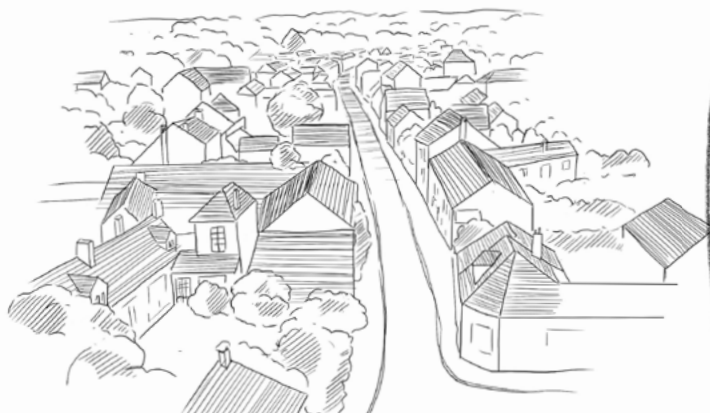
UNE PART TOUJOURS À LA CHARGE DE LA COMMUNE

Quelle que soit la combinaison d'aides obtenues, la commune doit financer au minimum un cinquième du coût total du projet. C'est une règle qui s'applique à toutes les communes de France et qui garantit que chaque collectivité reste pleinement engagée dans ses projets.

UNE CONCURRENCE RÉELLE ENTRE LES COMMUNES

Les sommes disponibles ne sont

pas illimitées. Chaque année, des centaines de communes déposent des dossiers pour obtenir ces aides. La sélection se fait selon plusieurs critères : qualité du dossier, maturité du projet, cohérence avec les priorités de chaque partenaire, intérêt pour les habitants et pour le territoire et décision plus « *politique* ». Obtenir une aide n'est jamais automatique, même lorsque la commune remplit toutes les conditions. C'est pourquoi la municipalité accorde une grande importance à la préparation rigoureuse de chaque demande. Barbizon a obtenu un financement significatif d'un projet sur 2 ou 3 cette dernière mandature.



« *Monter des dossiers est un métier à part entière !* »

DES RÈGLES À RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

Les aides publiques sont strictement encadrées. Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'accord du financeur, sous peine de voir l'aide refusée. Une fois le projet réalisé, la commune doit informer les habitants du soutien reçu, généralement par un affichage sur le chantier et en mairie.

LE POSITIONNEMENT DE BARBIZON

Notre commune présente plusieurs atouts qui lui permettent de mobiliser efficacement les financements publics :

- Son statut de commune rurale lui ouvre l'accès à des dispositifs réservés aux petites communes.
- Son statut de station classé de tourisme
- Son appartenance à la com-

munauté d'agglomération du Pays Fontainebleau permet de d'intégrer certains projets phares et d'accéder à des financements complémentaires.

- Son inscription dans le Parc naturel régional du Gâtinais français est un atout important pour les projets liés à l'environnement, au patrimoine naturel et à la dynamique artisanale.

- Sa renommée culturelle et son patrimoine artistique exceptionnel constituent un argument de poids pour les aides liées au tourisme et à la mise en valeur du patrimoine.

Cette combinaison fait de Barbizon une commune particulièrement bien placée pour mobiliser, projet par projet, l'ensemble des financements disponibles. Malgré tout cela, les arbitrages

politiques ont le dernier mot. La recherche de subvention est un sport de combat !

UNE DÉMARCHE AU SERVICE DU BUDGET COMMUNAL

Solliciter les aides publiques n'est ni un automatisme, ni un parcours simple. Cela demande un travail rigoureux de préparation, une bonne connaissance

des dispositifs et une capacité à présenter chaque projet avec clarté et précision.

L'enjeu est important : grâce à ces aides, la commune peut mener des projets ambitieux sans alourdir la pression fiscale qui pèse sur les Barbizonnais. C'est un travail discret mais essentiel, qui permet à Barbizon de continuer à entretenir, embellir et moderniser le cadre de vie de ses habitants.

« À chaque nouveau projet, la municipalité s'engage à mobiliser tous les leviers possibles afin de tirer le meilleur parti des financements publics disponibles, dans l'intérêt de tous. Si la commune ne les sollicite pas, ces moyens sont octroyés à d'autres communes. »

LA COMPARAISON DE L'IMPOSITION AU SEIN DES VILLES ET VILLAGES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

Libellé commune	Taxe sur le Foncier bâti	Taxe sur le Foncier non bâti	Population	Cumul de population	% de population
BOIS-LE-ROI	56,76%	74,88	5 979 hab	5 979 hab	8,7%
HERICY	47,00%	66,10	2 537 hab	8 516 hab	12,5%
SAMOREAU	46,87%	65,66	2 362 hab	10 878 hab	15,9%
VULAINES-SUR-SEINE	46,06%	65,70	2 611 hab	13 489 hab	19,7%
CHARTRETTES	44,72%	64,76	2 543 hab	16 032 hab	23,5%
FONTAINEBLEAU	43,49%	117,25	14 907 hab	30 939 hab	45,3%
AVON	42,76%	45,00	13 660 hab	44 599 hab	65,2%
SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE	41,93%	48,20	1 126 hab	45 725 hab	66,9%
SAMOIS-SUR-SEINE	41,85%	52,43	2 059 hab	47 784 hab	69,9%
FLEURY-EN-BIERE	39,87%	47,05	647 hab	48 431 hab	70,9%
SAINT-MARTIN-EN-BIERE	39,56%	54,50	833 hab	49 264 hab	72,1%
CHAILLY-EN-BIERE	39,39%	51,36	2 118 hab	51 382 hab	75,2%
SAINT-GERMAIN-SUR-ECOLE	39,21%	57,58	371 hab	51 753 hab	75,7%
BOURRON-MARLOTTE	39,19%	49,02	2 762 hab	54 515 hab	79,8%
CELY-EN-BIERE	39,19%	67,58	1 241 hab	55 756 hab	81,6%
ACHERES-LA-FORET	37,50%	54,15	1 154 hab	56 910 hab	83,3%
LA CHAPELLE-LA-REINE	37,22%	49,79	2 301 hab	59 211 hab	86,6%
PERTHES-EN-GATINAIS	36,77%	39,76	2 097 hab	61 308 hab	89,7%
BARBIZON	35,75%	34,37	1 241 hab	62 549 hab	91,5%
LE VAUDOUE	35,38%	54,04	745 hab	63 294 hab	92,6%
ARBONNE-LA-FORET	35,31%	80,33	992 hab	64 286 hab	94,1%
RECLOSES	33,38%	44,42	700 hab	64 986 hab	95,1%
NOISY-SUR-ECOLE	33,32%	28,84	1 913 hab	66 899 hab	97,9%
BOISSY-AUX-CAILLES	32,59%	32,62	276 hab	67 175 hab	98,3%
URY	32,26%	30,74	836 hab	68 011 hab	99,5%
TOUSSON	31,00%	30,93	341 hab	68 352 hab	100,0%
TOTAL			68 352 hab		

Budget municipal 2026

Le budget principal de la commune a été voté le 17 avril pour l'exercice 2026 : 2 787 951,57 € en fonctionnement, et 1 222 262,07 € en investissement. Un exercice 2026 concentré sur les investissements de proximité, dans la volonté de combler le retard accumulé dans la maintenance de nos infrastructures depuis plusieurs décennies.

AINSI AU PROGRAMME H2-2026

- Le remplacement des 2 chaudières de l'école
- Le lancement d'un programme pluriannuel de rénovation et de réfection des rues
- Installation d'une caméra rue de la Barbizonnière
- Mise aux normes électriques de l'école
- Pose de stores à l'école et à la Maison médicale
- Travaux pour les cabinets d'orthophonie
- Ecluses de circulation Avenue du Général de Gaulle

FISCALITÉ

Pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS), les communes ont la maîtrise du taux depuis la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. C'est cependant une fiscalité

qui obéit à des règles de liaison entre les taux et qui limite la marge de manœuvre du conseil municipal. Le taux appliqué pour 2026 sur la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera désormais

de 11,42%. Une situation qui place Barbizon dans une position favorable comparativement aux autres communes de la CAPF.

ÉVOLUTION DE L'IMPOSITION FONCIÈRE SUR BARBIZON DEPUIS 2015

Années	TH	TFB	TBNB
2015	8,90%	15,00%	30,90%
2016	8,90%	15,00%	30,90%
2017	9,35%	15,75%	32,45%
2018	9,35%	15,75%	32,45%
2019	9,35%	15,75%	32,45%
2020	9,35%	15,75%	32,45%
2021	9,35%	33,75%	32,45%
2022	9,35%	35,75%	34,37%
2023	9,35%	35,75%	34,37%
2024	9,35%	35,75%	34,37%
2025	9,35%	35,75%	34,37%



Les Instances satellites

Au-delà des 2 grandes infrastructures que représentent la CAPF et le PNRGF, un certain nombre d'autres instances dites « satellites » mobilisent également les conseillers municipaux. Parmi ces nombreuses instances parallèles, il convient d'en retenir 3 principales, parce qu'elles concernent la vie quotidienne des barbizonnais.



Le Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures

Ménagères de la région de Fontainebleau, est un établissement public de coopération intercommunale (EPIC) qui regroupe 35 communes du sud du département. Pour les habitants de Barbizon, la collecte concerne différents flux : les ordures ménagères résiduelles mais également les végétaux,

les emballages, les journaux magazines/publicité, ainsi que le verre. Deux délégués titulaires de Barbizon siègent au sein du comité syndical du SMICTOM.





Le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPIC) qui fédère la quasi-totalité des

communes du département. Il accompagne ainsi les collectivités territoriales dans la gestion de leurs infrastructures énergétiques, ainsi que dans la mise en œuvre de la transition écologique. Barbizon siège avec 2 voix au sein du comité de territoire et participe aux choix stratégiques en matière d'investissement énergétique sur notre village en particulier. Ils s'assurent par ailleurs du suivi des services mutualisés dont nous bénéficions, notamment pour la maintenance de nos équipements sur la période 2027-2030.



Le Syndicat Mixte des bassins versants de la rivière Ecole du ru de la Mare aux Fées et de ses Affluents réunit 33 communes de la Seine-et-Marne et de l'Essonne, dont 18 communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Le SEMEA rassemble ainsi ses communes adhérentes au sein d'un comité composé de 102 délégués, dont deux titulaires pour Barbizon. Il est animé par une présidence et cinq vice-présidences. Le SEMEA met en



œuvre la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). À ce titre, il intervient notamment dans l'aménagement des bassins versants, l'entretien et l'aménagement des cours

d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, la défense contre les inondations, ainsi que la protection et la restauration des zones humides.

Les grands enjeux



Notre commune est plus durement touchée que d'autres dans le cadre des financements publics. Si la situation financière de la commune de Barbizon demeure saine, c'est parce que la prudence a prévalu, que des économies d'énergie ont été conduites, que les services techniques de la municipalité ont internalisé un certain nombre de travaux

et de maintenances. La Région Ile de France nous a également beaucoup aidé dans l'acquisition de biens et de préemption. Il faut conjurer l'effet ciseau de la diminution des dotations de l'Etat avec les prélèvements de solidarité qui nous sont imposés. Une taxation qui est basée sur la moyenne des déclarations fiscales des habitants de Barbizon, et non sur la réa-

lité des comptes publics ou des projets du village. De 2020 à 2026, Barbizon a pu bénéficier de près de 2M€ de subventions pour conduire ses projets et atténuer cet effet. Il faut poursuivre cette démarche, susciter des contributions à travers le Fonds de dotation et collaborer avec le secteur privé pour la réalisation de certains projets structurants du village.

*Nous voulons
demeurer ce que
nous sommes*

Devise du Luxembourg

ÉCOLE D'ART DE BARBIZON



Près de 100 membres, 9 maîtres d'atelier, plus de 1 300 visiteurs l'an passé : l'Atelier Révillon est devenu l'École d'Art de Barbizon. Portrait d'une maison où l'on apprend l'art en le pratiquant — et coup de projecteur sur l'exposition Ombre & Lumière / Les Fables de La Fontaine et le concours international du 20 septembre.

À LA LISIÈRE DE LA FORÊT

À la lisière de la forêt de Fontainebleau, 11 rue Charles-Jacque, l'Atelier Révillon abrite depuis toujours ce que Barbizon a de plus précieux : la lumière, le silence, et le geste patient des artistes. Sous son nom nouveau - École d'Art de Barbizon - l'âme demeure. Près de cent élèves, neuf maîtres d'ateliers, et le même apprentissage patient - celui qui se fait devant le motif, près du modèle, dans l'attente de la lumière. Pour beaucoup d'entre nous, l'art n'est pas un loisir mais une ressource - presque un soin - qui passe par la main, le regard, la patience.

NEUF MAÎTRES, AUTANT D'ATELIERS

Neuf maîtres se relaient ici tout au long de l'année. Sous leurs mains, les pinces glissent, les pigments se fondent, la matière prend forme. On y apprend la peinture à l'huile, l'aquarelle, le pastel, le dessin, le modèle vivant - et la sculpture sur bois, sur pierre, en terre, jusqu'à un atelier manga pour les plus jeunes. Adultes et enfants, débutants et confirmés trouvent leur place en petits groupes, avec un cours d'essai gratuit chez plusieurs professeurs. Aux ateliers de l'année s'ajoutent des stages pendant les vacances scolaires.

DES MAÎTRES DE HAUT NIVEAU

Peintres, sculpteurs, dessinateurs - tous reconnus, plusieurs exposés, certains primés. Ce sont eux qui donnent à l'École d'art de Barbizon sa colonne vertébrale : un enseignement exigeant, patient, fondé sur le geste juste et le regard formé. L'exposition annuelle en a été le plus éclatant témoignage avec près de 1000 visiteurs.

« Sur les traces
de l'École de
Barbizon. »

LES NEUF MAÎTRES D'ATELIER

Olivier Adriansen - modelage | **Patricia Cabillon** - aquarelle & pastel
Georges Dalmen - dessin & peinture | **Christoff Debusschère** - peinture à l'huile (niveau avancé)
Mickie Doussy - sculpture enfants | **Nicole Gane** - peinture toutes techniques, portrait, modèle vivant, manga | **Alain Jamet** - dessin & peinture, modèle vivant | **Laurence Morzuch** - peinture
Mélanie Quentin - modelage avec modèle vivant.



OMBRE & LUMIÈRE, LES FABLES DE LA FONTAINE

Du 6 au 17 mai 2026, à l'Espace Marc Jacquet, l'École d'Art de Barbizon a fait dialoguer deux thèmes - Ombre et Lumière, Les Fables de La Fontaine - et c'est leur dialogue qui a fait la beauté de l'exposition. Les Fables, après tout, ne sont rien d'autre qu'un théâtre d'ombres et de lumières : Le Corbeau et le Renard, Le Chêne et le Roseau, Le Lièvre et la Tortue y ont trouvé leur clair-obscur - peints, dessinés, sculptés sous mille mains.

Plus de 200 œuvres exposées dont 120 tableaux, et près de 1000 visiteurs en douze jours - tous plus enchantés les uns que les autres. Le vernissage du jeudi 7 mai a réuni élus, amis et amateurs. Les retours, unanimement élogieux, ont salué une remarquable montée en exigence - moins le succès d'un événement que la maturité d'une école.



Sur Instagram, un livre d'or numérique recueille vos impressions, vos photos et vos mots. La meilleure morale d'une fable, c'est encore celle qu'on en retient - partagez la vôtre.



**ÉCOLE
D'ART DE
BARBIZON**

► **ÉCOLE D'ART
DE BARBIZON**
Atelier Révillon
11 rue Charles-Jacque
77630 Barbizon
aapbarbizon@gmail.com
Présidente : Christine Lignier
+33 (0)6 67 44 74 10
Adhésion : 30 € / an
Cours d'essai gratuit
chez plusieurs maîtres

CONCOURS DE PEINTURE

5^{ÈME}
ÉDITION

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

L'année 2026 ne s'arrête pas là. À l'occasion de la Fête du Patrimoine Vivant, le dimanche 20 septembre, l'École organise la 5^e édition de son concours de peinture sur le motif. Nouveauté 2026 : pour la première fois, professionnels et amateurs concourent ensemble. Le principe demeure — planter son chevalet à Barbizon, peindre en plein air, dans l'esprit qui a fait le rayonnement du village.



► INSCRIPTIONS

le jour même, au café About, de 8h à 10h.
Concours de 10h à 16h30. Remise des prix à 17h30. Règlement disponible : aapbarbizon@gmail.com

STAGE DE GRAVURE SUR CUIVRE

LES 18, 19 ET 20 SEPTEMBRE

Avec Fabrice Béghin — peintre et graveur

(Professeur de dessin, peinture et gravure à l'école d'arts de Saint-Denis (93))

- 9h30 – 16h30 (prévoir pique-nique)
- Tous niveaux, débutants bienvenus
- 250 € (+ 35 € : plaques de cuivre et papier d'impression)

Matin

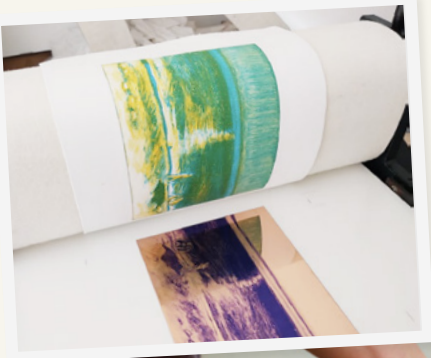
LE MOTIF EN PLEIN AIR

Observation et croquis sur les sites paysagers de Barbizon. Dessins, lavis ou aquarelles, exécutés selon le niveau de chacun avec le suivi et les conseils de Fabrice Béghin.

Après-midi

GRAVURE EN ATELIER

Séance dans le local de gravure à partir des esquisses du matin :
– Travail sur la plaque de cuivre (eau-forte, pointe sèche, monotype)
– Impressions sur papier avec la presse



► INSCRIPTIONS

apg.fabricebeghin@gmail.com - 06 04 41 01 94 - www.fabricebeghin.blogspot.com

LES PRÉPARATIFS DU VILLAGE DE GLACE 2026 SONT LANCÉS

La municipalité de Barbizon renouvelle son programme d'animations à l'occasion des fêtes de Noël, avec de nombreuses activités et festivités. Des chalets seront installés place de la Chapelle ainsi que dans le village afin d'accueillir un marché de Noël, tandis que la rue Ménard verra s'installer la tour de glace...

Organisation du marché de Noël

5 chalets en bois seront installés sur la place de la chapelle et 2 autres dans le cœur village. Des chalets pour les artisans sélectionnés pour cette manifestation. (Dossier d'inscription en mairie).

Marché de Noël 2026 jumelé entre Schwaan et Barbizon

Dans le cadre de notre jumelage avec la ville de Schwaan en Allemagne, et à l'occasion des festivités de Noël, nous avons planifié un marché croisé entre nos deux cités.

A cette occasion, les habitants de nos deux villes pourront goûter les spécialités réciproques de Schwaan et de Barbizon.

5 décembre marché de Barbizon à Schwaan

12 décembre marché de Schwaan à Barbizon



Illuminations
du cœur village



Manège pour
les enfants



Tour de glace sur les
deux fins de semaines

*Le village de glace
se tiendra du vendredi au di-
manche, du 11 au 13 décembre
puis du 18 au 20 décembre.*

*(Inscriptions
en mairie dès
à présent.)*

► **INFORMATION**
Mairie de Barbizon
13 Grande rue
01 60 66 41 92
mairie-village@barbizon.fr



PROPRIÉTÉ LA BARAKA

En novembre 1857, Monsieur Charles Émile Jacque, artiste peintre, acquiert un terrain appartenant à Monsieur et Madame Foucher au lieu-dit « *le placiot* » ou « *la porte*

aux vaches » à Barbizon, à l'entrée même de la forêt de Fontainebleau.

En septembre 1859, il agrandit le terrain en achetant, à deux

cultivateurs de la commune Messieurs Brizard et Caron, deux pièces de terre d'une surface qui conduit alors la propriété à une surface de 3318 m². Il y fait construire



Cette grande maison à colombages est typique d'une époque où la maison et le parc assuraient cette transition entre la pleine forêt domaniale et les enclos et jardins du village de Barbizon.

une maison, qu'il va habiter jusqu'en 1866.

Cette villa est couverte d'ardoises et dotée d'une galerie extérieure. Elle

comprend un rez-de-chaussée avec une salle à manger, une cuisine, un salon et un atelier, ainsi que deux chambres au premier étage, dont une avec cheminée. Une esthétique

que l'on retrouve encore aujourd'hui.

Le kiosque avec ses céramiques et son toit en zinc, magnifiquement entretenu,



formait à cette époque le salon de thé où se retrouvaient les artistes.

En avril 1866, l'ensemble de la propriété est vendu à un autre artiste, Félix Ziem, qui n'y demeure que quatre années à peine, puisqu'en juillet 1872, celui-ci revend la propriété à un autre artiste, Camille Paris.

En avril 1894, un plan de bornage fait apparaître la propriété dans ses dimensions



actuelles et portant le nom « *le Reposoir* ».

Camille Paris habitera cette maison jusqu'à son décès à Barbizon, le 17 avril 1901. Sa sœur, Madame Léon Renault, seule héritière, cède alors « *Le Reposoir* » à Mademoiselle Émilie Vannaise. Cette dernière habitera la propriété, désormais dénommée « *Le Souvenir* », jusqu'à son décès survenu à Barbizon le 5 novembre 1934.

En avril 1935, les héritiers de la défunte vendent, par adjudication, l'ensemble de la propriété à Monsieur et Madame Tavernier. Ceux-ci entreprennent différents travaux intérieurs et extérieurs, sans jamais modifier l'aspect d'origine que l'on observe encore aujourd'hui. En octobre 1941, les époux

Tavernier vendent la propriété à Messieurs Luchaire et de Voisins-Lavernière. Monsieur Luchaire était le rédacteur en chef du journal *Le Temps* et président de la Corporation nationale de la presse française. Il était également le père de l'actrice Corinne Luchaire, célèbre avant-guerre, elle-même épouse de Monsieur de Voisins-Lavernière.

En juillet 1944, la société civile « *La Baraka* » est créée par Monsieur de Voisins-Lavernière et d'autres associés, avec l'apport du terrain et des constructions existantes situées au fond de la propriété.

En mars 1947, les associés de « *La Baraka* » rencontrent des difficultés que l'on peut imaginer liées à la Libération, notamment à la saisie de biens



Le kiosque

© Julien Kraub



ancien salon de thé de Charles Jacque, recevant les artistes

dans le cadre de l'épuration qui s'ensuit. Les titres sont alors acquis par adjudication devant notaire par deux marchands de biens pour une courte période. Ces locaux sont ensuite réquisitionnés au profit des troupes américaines afin d'y loger notamment des officiers.

Ce n'est qu'en décembre 1948 que Monsieur Georges Lugan a acquis l'ensemble des parts de la société civile « La Baraka ». Un bien qui est toujours la propriété de la famille Lugan à ce jour.



Le dernier film avec Jean Dujardin, *Les Rayons et les Ombres*, sorti le 18 mars 2026, met en lumière le personnage de Jean Luchaire, ce journaliste français qui a basculé dans la collaboration avec l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale et qui fut fusillé à la Libération. Le film retrace également le destin de sa fille, Corinne Luchaire, artiste célèbre avant-guerre, décédée dans l'après-guerre.

CERCLE LAURE HENRY

43



LE CERCLE LAURE HENRY

Un bâtiment au cœur du village qui impose par ses croix en relief sur la porte et par cette inscription : « Cercle Laure-Henry ». À l'origine, il est vraisemblable qu'il s'agissait, au vu des bâtiments, d'une petite ferme.



La première mention de cette propriété remonte à 1856. Elle appartenait alors à Mademoiselle Laure Henry jusqu'en 1903. Ce lieu était consacré aux « bonnes œuvres » et, de main en main, dans l'élan initial suscité par Laure Henry, il fut donné à la paroisse par Mademoiselle Pierrette Renault en 1935. L'abbé Le Floch l'apporta ensuite à l'association « Laure-Henry » le 23 octobre 1937.

Le nom donné à cette maison évoque les deux sœurs, Mademoiselle Laure Henry et Madame Clarisse de Sainte-Foy, née Henry, toutes deux cantatrices à l'Opéra-Comique puis à la Société des Concerts.

Elles se retirèrent à Barbizon en 1870. La reconnaissance du village est inscrite sur leurs tombes monumentales du cimetière de Barbizon : *« Elles furent les bienfaitrices de Barbizon, donatrices de la chapelle, fondatrices de l'orphéon, de l'asile maternel et de toutes les bonnes œuvres. »*

« Le Cercle Laure-Henry n'occupe pas seulement une place centrale dans la Grande Rue ; il tient également une place particulière dans le cœur des Barbizonnais, qui ont toujours connu cette maison et son accueil. »

Au cours du XIX^e siècle, cette maison abrita une école. Louise Vigouroux, en religion sœur Agnès, fut supérieure de l'Asile Laure-Henry ; elle décéda le 16 mai 1902, dans

sa 28^e année, comme l'indique sa tombe au cimetière de Chailly. La maison accueillit également une infirmerie durant la Première Guerre mondiale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle hébergea des réfugiés pour quelques jours, quelques semaines, voire quelques mois, comme l'atteste un registre conservé.

Elle fut successivement la première école maternelle, la première école de filles, mais aussi la première bibliothèque et le premier centre de loisirs du village. À chaque époque, elle répondit aux besoins de



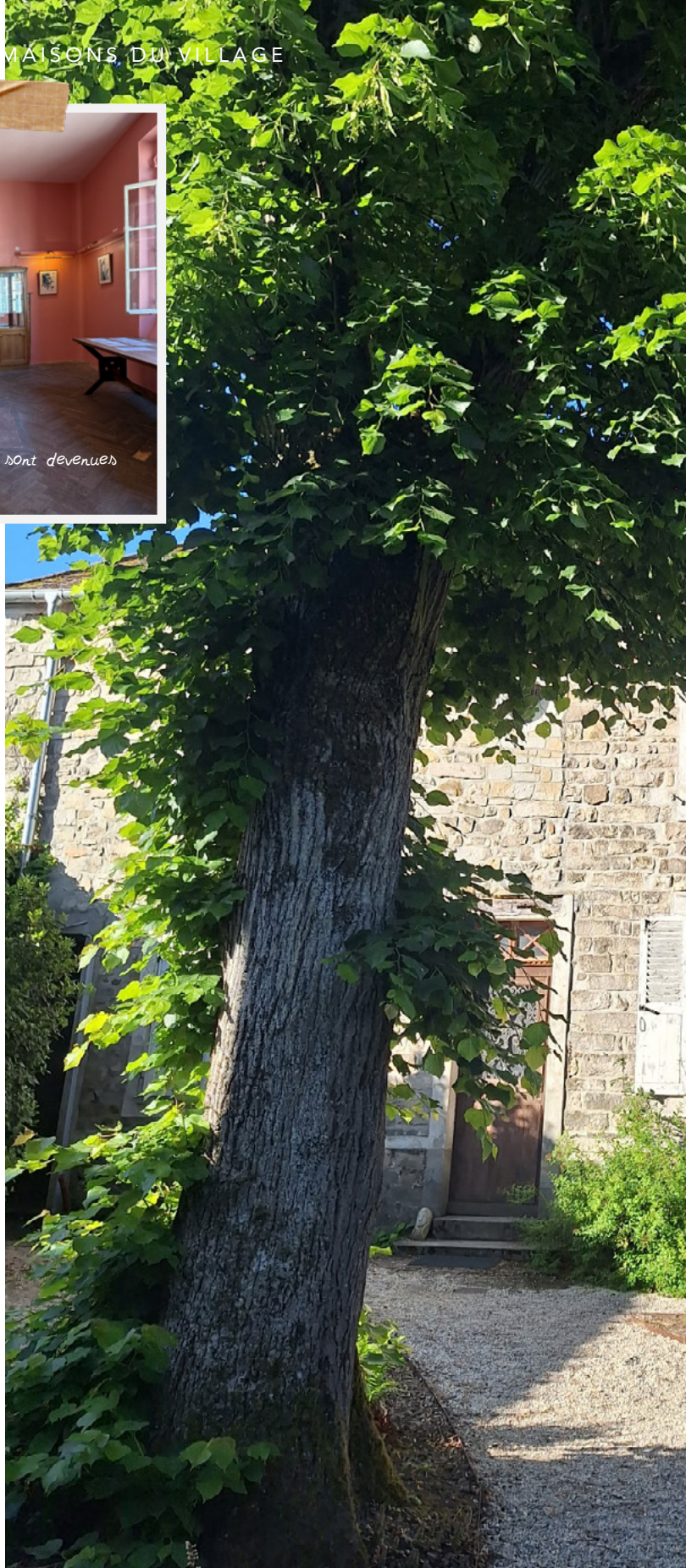


les anciennes salles de classe sont devenues des salles d'exposition

son temps afin de servir les habitants de Barbizon et des environs. Elle a accueilli des générations d'enfants et de familles : école maternelle (asile maternel), catéchisme, fêtes paroissiales, bibliothèque, local scout, conférences ou encore expositions.

Ses fondateurs avaient à cœur, d'une part, d'éduquer les petits comme les grands aux valeurs fondamentales de notre beau pays et, d'autre part, de développer la solidarité au sein de Chailly et de Barbizon, qui ne formaient alors qu'une seule communauté.

« Aujourd'hui, l'Association Laure-Henry demeure propriétaire des lieux depuis 1935 et a créé l'Association des Amis du Cercle Laure-Henry, qui en assure l'animation. »



Ainsi, le Cercle Laure-Henry contribue à l'épanouissement de ses habitants en proposant des actions éducatives dans les domaines de la foi, de la culture et de l'art. Il constitue un lieu d'accueil pour des expositions, des conférences et des séminaires. Il accueille également des artistes en résidence solidaire.

Les Amis du Cercle Laure-Henry forment ainsi une colonie contemporaine d'artistes, dans une continuité chère à Barbizon.



Un lieu qui ne vit et ne s'entretient que par des dons



LE RETOUR DU TACOT

La réfection de la gare du Tacot de Barbizon fait le bonheur des habitants comme des visiteurs, qui découvrent ainsi le passé ferroviaire du village. Un souvenir jusque-là difficile à transmettre, faute de lieu ou de plaque mémorielle.

Le Tramway Sud de Seine-et-Marne (TSM), surnommé le « *Tacot de Barbizon* », était en effet un chemin de fer secondaire sur route reliant Melun à Barbizon, via Chailly-en-Bière. Il fut mis en service en 1899 avant d'être définitivement supprimé en 1938.

Les trains du tramway étaient composés d'une locomotive et de trois à cinq wagons, voitures de voyageurs et/ou wagons de marchandises. Les voitures étaient équipées de deux banquettes longitudinales en bois et pouvaient accueillir de 25 à 30 personnes. Une plateforme, située aux

extrémités des voitures, permettait aux voyageurs de rester debout ou d'entreposer des marchandises ou des bicyclettes.

Les marchandises transportées étaient très variées : fruits, légumes, céréales, betteraves, farine provenant des moulins



Crédit Mutuel				RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Identifiant national de compte bancaire - RUB					
Banque	Guechet	N° compte	Cle	Devise	
10278	04102	00021128901	53	EUR	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	0041	0200	0211	2890 153
Domiciliaire			Domiciliation		
CCM PARIS SE LA MADELEINE			CCM PARIS SE LA MADELEINE		
7 BOULEVARD MALESHERBES			13 GRANDE RUE		
75008 PARIS			77630 BARBIZON		
01 53 35 44 43			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		
Renvoyez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					

Soutenez Barbizon, participez à l'aventure

de la région, vaches et chevaux, fûts de cidre, bois, charbon ou encore matériaux de construction.

La municipalité de Barbizon souhaite installer, à proximité de la reconstitution de la gare, une locomotive reproduisant celle dénommée « Barbizon »,

livrée en 1898, ainsi qu'un wagon de voyageurs rappelant les conditions de transport de l'époque. Ces deux éléments permettront aux visiteurs de réaliser des photographies in situ et de se replonger dans l'atmosphère d'autrefois.

Rejoignez les mécènes qui

ont déjà permis l'édification de cette gare et qui se mobilisent aujourd'hui pour la réalisation du futur matériel ferroviaire.

RETOUR EN IMAGE SUR LES RÉCENTS ÉVÈNEMENTS



Georges Chelon

Le 26 février dernier, Georges Chelon avait réuni près de 200 fans à l'espace culturel Marc Jacquet pour son concert annuel ! L'occasion de rappeler à ceux qui ne le connaîtraient pas encore la carrière de notre grand artiste de Barbizon.



Georges a l'art de mettre en musique des textes poétiques. Il vient encore en ce début d'année de sortir un nouvel album.

Poète, il est reconnu par La Société des poètes et artistes de France qui a créé un Grand prix Georges Chelon de la chanson poétique.

Georges est remarqué à l'occasion d'un radio crochet au milieu des années 60 ce qui lui permet d'enregistrer son premier 45 tours. Suit un premier 33 tours qui va lui apporter un succès immédiat avec, "Père prodigue", un titre autobiographique qui séduit un large public qui vient

l'applaudir dans les cabarets parisiens où il se produit ainsi que lors de premières parties d'artistes comme Alain Barrière ainsi que Salvatore Adamo.

« Avec plus de 400 chansons à son actif, Georges Chelon est un auteur-compositeur prolifique ! »

En 1967, l'artiste est à Bobino. Un récital qui fait l'objet d'un troisième album.

L'année suivante, c'est la sortie de "Sampa", l'histoire d'un chien

"batard", qui deviendra par la suite un grand classique de Georges Chelon.

A contre-courant de la chanson de variétés de l'époque, il s'attache aux textes, et reçoit le Prix de l'Académie Charles-Cros du disque français en 1966. Il est nommé chevalier des Arts et des Lettres en 1985 et chevalier de l'ordre national du Mérite en 2011. Après quarante ans de carrière d'auteur-compositeur-interprète et une trentaine d'albums originaux, il met en musique, entre 2004 et 2008, l'intégralité des Fleurs du mal de Charles Baudelaire, parue en plusieurs disques compacts.

RÉTROSPECTIVE



En 2003, il publie un disque de chansons polissonnes, contenant des titres tels que La Salopette, La Métamorphose, La Coccinelle et La cloche du parking sonne. Il participe à la tournée Âge tendre et têtes de bois avec des artistes des années 1960 et 1970. Il revient

en 2013, il sort un disque de reprises de dix-neuf titres en hommage à Georges Brassens.

Georges Chelon est l'auteur et compositeur de plus de quatre cents chansons. Après l'attentat contre Charlie Hebdo, il écrit notamment la chanson La Belle endormie rendant hommage aux victimes. Plus récemment et à l'occasion d'un récital à l'Olympia, Georges rend hommage à tous les migrants qui franchissent la méditerranée au péril de leur vie. De même à l'occasion de l'incendie de Notre-Dame à Paris, il écrit une magnifique chanson On a brûlé Notre-Dame en hommage

à ce monument emblématique – chanson qu'il a réécrit après la reconstruction de Notre-Dame !

Peu de personnes le savent mais Georges est également artiste peintre ! En somme il est un artiste complet et unique ! et nous avons la chance de le croiser tous les jours à Barbizon !



*Georges Chelon
est l'auteur et compo-
siteur de plus de 400
chansons.*



11 Avril



Concert Dodeka

Dans le cadre de Barbizon Classique, sur le thème "La musique qui soigne", l'ensemble Dodeka a enchanté le public venu nombreux assister au spectacle Musiques et des Hommes, de Mozart à Arvo Part.



C'est la seconde fois dans notre festival, que l'ensemble Dodeka, positionné à Nemours avec ses onze musiciens, jouant sur des instruments d'époque et portés par une mise en scène originale, mettent en scène des œuvres musicales nous permettant d'en goûter tout le sens ont ravi petits et grands. C'est tout l'Espace Culturel Marc-Jacquet qui a vibré et évolué avec les artistes en scène.



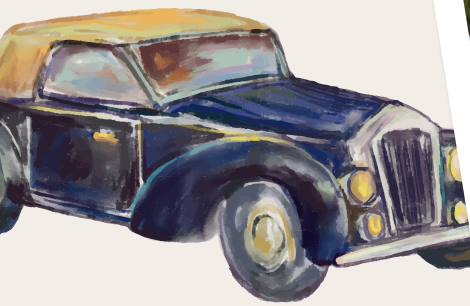
Inauguration de l'ancienne gare du Tacot

Jusqu'aux années 1930, le tramway desservant Barbizon depuis la gare de Melun, avec comme terminus la gare de Barbizon, située au N°3 Grande rue. Pour rappeler cette période, la façade de cette gare a été reconstituée et a été inaugurée le 11 avril dernier.



Inauguration de l'aérostele Farman

L'aérostele Farman située à proximité de la plaine de l'Angélus ayant subi des dégradations, une reconstruction a été confiée à FER-IMPACT, l'école de production de Montreuil de l'aviation qui a été inaugurée le 11 avril dernier.



Label Village d'accueil des véhicules d'époque

Sur l'impulsion du Barbizon Automobile Club, le village de Barbizon a sollicité le label Village d'accueil des véhicules d'époque, décerné par la Fédération Française des véhicules d'époque (FFVE). Notre village s'enorgueillit d'être le premier en Seine-et-Marne à recevoir ce label ! Bienvenue aux passionnés d'automobiles de collection à Barbizon.

Fête des Parcs & Jardins

Cette 5^{ème} édition de Barbizon Fête des Parcs et Jardins qui s'impose année après année comme un événement incontournable pour les amoureux de cet art du jardin si cher à notre village a connu cette année une fréquentation record avec plus de 19 000 visiteurs.

© Julien Kraub



Le thème choisi pour cette édition 2026, Les Jardins du Monde, a mis à l'honneur la diversité des rapports qu'entretiennent les différentes civilisations et philosophies avec le jardin, lui attribuant une dimension symbolique et culturelle forte. Barbizon, Fête des Parcs & Jardins a eu l'honneur d'accueillir comme par-rain de cette cinquième édition, Alain Baraton, jardinier en chef du domaine national du Château de Versailles et chroniqueur sur France Inter.

Pour la première fois cette an-

née, un atelier spécialisé pour la culture et l'entretien d'orchidées a rassemblé nombre d'amateurs

« La qualité et la variété des plantes proposées par des professionnels a séduit de nombreux acheteurs. »

de cette merveille de la nature. En accord avec le thème de cette 5^{ème} édition, les services techniques ont réalisé sur la

place Marc Jacquet un Jardin anglais et un Jardin à la française qui a séduit les nombreux promeneurs.

Outre les exposants, de nombreuses animations étaient proposées, parmi lesquelles :

- Grimpe d'arbre dans le parc de la Mairie
- Balade en calèche à travers les rues du village
- Concours de cabanes
- Bourse d'échanges de plantes
- Jeux concours

バルビゾンのみなさん
ようこそ朝来市へ
Bienvenue à Asago!



Dans le cadre du jumelage avec la ville d'Asago, un groupe de quatre lycéens de Barbizon a séjourné pendant une semaine au sein de familles d'accueil japonaises.



Ce voyage faisait suite à l'accueil, il y a deux ans, de quatre lycéens japonais à Barbizon. Durant leur séjour à Asago, nos jeunes ambassadeurs ont découvert la vie sociale et familiale de ce pays si différent du nôtre. Ils ont notamment participé à la récolte des pousses de bambou, (très consommées en salade au Japon), et visité la mine d'argent d'Ikuno, dont l'exploitation fut modernisée grâce au savoir-faire d'ingénieurs français.



Ils ont également été accueillis au lycée de Wadayama et au lycée d'Ikuno afin de découvrir le système éducatif japonais. Malgré la barrière de la langue, le contact avec leurs homologues japonais a été immédiat et de véritables liens d'amitié se sont rapidement créés. Après avoir assisté aux cours, voire participé à un cours de

Séjour au Japon des étudiants

« Une belle matière
à réflexion pour
nos responsables
politiques. »

mathématiques, ils ont pris part à différentes activités favorisant la socialisation : découverte et pratique du Kendo, fabrication d'origamis, initiation à la cuisine japonaise et participation à la cérémonie du thé.

Un séjour au Japon passe inévitablement par la découverte des temples, omniprésents sur le territoire. Ainsi, le temple Enmyoji a servi de cadre à une visite en kimono traditionnel, suivie d'une cérémonie du thé dans le plus pur respect de la

tradition japonaise.

L'une des principales attractions d'Asago est le château en ruines de Takeda, ancienne forteresse de samourais située au sommet d'une colline et surnommée le château dans les nuages.

Ce séjour à Asago fut également l'occasion de découvrir la richesse culturelle de la ville et du pays. Nos lycéens ont notamment participé à un atelier créatif animé par un sculpteur renommé au musée d'Asago. La dernière journée fut

consacrée à la visite de Kyoto, première capitale du Japon et ville traditionnelle par excellence. Après avoir emprunté le célèbre chemin des philosophes, les élèves ont découvert le temple d'argent Kinkaku-ji, point d'orgue de cette journée. Ce temple, issu de la branche zen du bouddhisme, invite à une réflexion sur l'accomplissement de l'humanité présente en chacun. Nos lycéens ont ainsi pu méditer sur ces thèmes.

Au terme de cette semaine passée au Japon, des liens très forts s'étaient noués avec les familles d'accueil et les adieux furent empreints d'émotion.

Cette expérience, qui vient encore renforcer les liens d'amitié entre Barbizon et la ville d'Asago, démontre une nouvelle fois que, malgré la distance et les différences culturelles, nous partageons des valeurs communes. La différence y est vécue comme une richesse et une source d'inspiration, plutôt que comme un obstacle ou une source de division.



RUE DES LIVRES

DIMANCHE 31 MAI

Notre maintenant traditionnelle fête du livre se déroulera dimanche 31 mai dans la Grande Rue de Barbizon, exceptionnellement fermée à la circulation pour l'occasion, de 9h à 19h. Un rendez-vous incontournable pour les passionnés comme pour les curieux collectionneurs...



TRANSGÂTINAISE

DIMANCHE 31 MAI

Pour sa troisième édition, la TransGâtinaise, au départ de la mairie de Barbizon pour les circuits de 11 et 18 km, traversera la campagne ainsi que les bois de Saint-Martin-en-Bière, Arbonne-la-Forêt et Fleury-en-Bière. Une excellente et insolite découverte du Pays de Bière.

1^{er} parcours
 Marche nordique
19 km
 (pour les grands sportifs)

2^{ème} parcours
 Randonnée
10 km
 (pour les marcheurs)

3^{ème} parcours
 Promenade
6 km
 (pour les familles et enfants)

ENVIRONNEMENT

L'Association BVSMB propose cette année de saisir l'opportunité de la TransGâtinaise pour agir pour la protection de l'environnement, en donnant la possibilité à ceux qui le souhaitent de ramasser les déchets sur les parcours.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
 sur le-sportif.com





CONFÉRENCE SANTÉ

Cancers : s'informer pour mieux prévenir et agir !

Chaque année en France, + de 400 000 personnes sont touchées par un cancer. Parmi les plus fréquents : sein, côlon, prostate et col de l'utérus. Mieux les connaître, c'est pouvoir agir plus tôt et plus efficacement.

L'équipe médicale de la Maison de Santé de Barbizon vous propose un temps de sensibilisation pour connaître leurs facteurs de risque, les dispositifs de dépistage, et les bons réflexes de prévention.



Lundi 1^{er} juin 2026 à 18h30



Espace culturel Marc Jacquet de Barbizon



Entrée libre et gratuite

Intervenants

- Dr Marie COURVOISIER-BERTRAND – Médecin Généraliste
- Dr Édeline SIMONNET – Médecin Généraliste
- Dr Tatiana STEMPAK-DROISSART – Médecin Gynécologue

LARS DANIELSSON
05²⁰²⁶ JUN
20H30

FESTIVAL
JAZZ INN
BARBIZON

LISA EKDAHL
06²⁰²⁶ JUN
20H30

Pays de Fontainebleau
Communauté d'agglomération

LA
seine & marne
LE DÉPARTEMENT

Village des peintres
Barbizon

Depuis plus d'un siècle le jazz habite à Barbizon : pas de grandes scènes, mais des hôtels, des établissements, des clubs, qui ont réuni les artistes de renom dans des concerts intimistes et dans de libres interprétations. Barbizon Jazz Inn en souvenir du célèbre club de jazz le Tumble Inn créé en 1920 par un Anglais arrivé tout droit de New York, qui créa l'un des premiers bars américains en France où la musique de jazz tenait alors toute sa place. Aujourd'hui il reste un nom toujours sur

la porte de la rue Ménard du village, de cette institution qui a réuni pendant près de 30 ans les célébrités du monde entier. C'est dans cette continuité que notre festival de jazz à Barbizon s'inscrit. Pour cette 6e édition, nous recherchons cette proximité de la scène, où le public rencontre un artiste, dans son expression la plus personnelle et dans son intime interprétation. Une rencontre dans une communion musicale : c'est tout cela Barbizon Jazz Inn. Après les inoubliables

prestations de Rhoda Scott en 2021 ; de Stéphane Belmondo, Sylvain Luc André Ceccarelli et Mathias Allamane en 2022 ; de Kyle Eastwood en 2023 ; de Robin McKelle en 2024 et Manu Katché et Terez Montcalm en 2025, nous accueillons cette année un jazz nordique de haute interprétation, en la personne de deux interprètes magnifiques que sont Lisa Ekdahl et Lars Danielsson.



LARS DANIELSSON

Lars Danielsson nous vient de Göteborg en Suède, reconnu au plan international comme un célèbre contrebassiste, mais également un compositeur de jazz et un producteur. Il joue également de la guitare basse et du violoncelle. Il a joué et enregistré avec, entre autres, John Scofield, Jack DeJohnette, Mike Stern, Billy Hart, Charles Lloyd, Terri Lyne Carrington, Leszek Mozdzer, Joey Calderazzo, Gino Vannelli and Dave Kikoski. Le public barbizonnais découvrira en avant-première son nouvel album, "Echomyr", qui sort le 17 avril 2026 chez ACT music.

VENDREDI 5 JUIN 2026

PARC DE LA MAIRIE

À 20H30

CONCERT GRATUIT, PARTICIPATION LIBRE

Lisa Ekdahl est une chanteuse et compositrice suédoise de jazz, pop, folk et bossa nova, qui nous vient de Stockholm. Une irruption sur la scène Jazz en 1994 avec un premier album qui a été quadruple platine et reçu trois Grammy Awards. Une voix cristalline reconnaissable en toutes qui a conquis le public international ; avec sa voix cristalline et ses albums marquants comme When Did You Leave Heaven ou Lisa Ekdahl Sings Salvatore Poe. Lisa Ekdahl est une star pop-rock en Scandinavie avec ses 13 albums sortis, ses centaines de milliers d'albums vendus, ses récompenses.



LISA EKDAHL

SAMEDI 6 JUIN 2026

PARC DE LA MAIRIE

À 20H30

CONCERT GRATUIT, PARTICIPATION LIBRE



DINER EN BLANC

VENDREDI 19 JUIN

Notre traditionnel dîner en blanc aura lieu, le vendredi 19 Juin à partir de 19h dans le parc de la mairie.

- Le principe reste le même, à savoir : venir de blanc vêtu, en apportant son pique-nique, et de quoi partager avec ses voisins.
- Si possible, amener également de quoi s'asseoir, car chaque année la fréquentation augmente et dépasse nos capacités municipales en tables et chaises.
- Un dîner animé par le groupe Chic'Auré.

FÊTE NATIONALE

DIMANCHE 13 JUILLET

Comme il est de tradition tous les ans, nous fêterons dignement notre Fête Nationale du 14 Juillet Pavoisement de la Grande Rue à partir du 1^o Juillet

Dimanche 13 Juillet :

20h30 : Rassemblement à la mairie et perception des lampions et drapeaux

21h15 : procession flambeau précédé par la musique de up fanfare jusqu'à l'espace culturel Marc Jacquet

22h15 : Feu d'artifice

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Rendez-vous incontournable de la rentrée associative samedi 5 septembre 2026 dans le parc de la mairie de 14h00 à 18h00. Avec plus de 40 associations, vous trouverez dans notre village un large choix d'activités, quelles soient sportives, culturelles ou de loisirs.



LA DOLCE VITA

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

Après une première édition 2025 plutôt réussie malgré un temps maussade, la Dolce Vita revient animer le bourg de Barbizon en fin d'été le dimanche 13 septembre prochain et c'est tout le village qui s'animera dans un esprit italien des années 50 aux années 90 avec l'arrivée d'autos et de 2 roues italiens de l'espace Marc Jacquet à la mairie, en passant par la grande rue.



FÊTE DU PATRIMOINE VIVANT

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Dimanche 20 septembre, ce sera la fête du patrimoine vivant qui animera le village. Au programme : de la musique, des belles tablées, des voitures de collections, des animations...

Sans oublier le traditionnel jus de pommes, les reconstitutions historiques, les métiers d'art...

Tout ce qui fait l'histoire, la mémoire, la transmission artistique...

QUAND LA MUSIQUE

BARBIZON

CLASSIQUE

BARBIZON

CLASSIQUE

BARBIZON

CLASSIQUE

BARBIZON

CLASSIQUE

BARBIZON

CLASSIQUE

BARBIZON



Après une saison en compagnie de cette musique qui soigne, la nouvelle saison 2026-2027 nous fait entrer dans l'histoire, par cette musique qui en 3 périodes fort différentes nous partage les émotions et les interprétations que ces événements ont suscité

QUE FAIT L'HISTOIRE

3 rendez-vous exceptionnels :



VERDI ET PUCCINI, COMPOSITEURS RÉVOLUTIONNAIRES ?

12 Septembre 2026

LULLI, COMPOSITEUR DU ROI SOLEIL : DANS LA CHAMBRE DU ROI

30 Janvier 2027



LES COMPOSITEURS DE LA SHOAH

24 Avril 2027

BARBIZON,

La saison des mégots

Jean-Laurent Cassely, ancien journaliste, écrit sur les modes de vie des Français, la consommation et les questions territoriales. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la société française, dont *La France sous nos yeux* (Seuil, 2021), coécrit avec Jérôme Fourquet. En 2024-2025, il a également animé la chronique « Les Français, mode d'emploi » dans l'émission *Grand bien vous fasse !* sur France Inter.



Dans une publication de janvier 2026 pour l'Institut Terram, Jean-Laurent Cassely a rédigé une étude intitulée *La France vue du sol*, quand la géographie des mégots révèle la mutation des territoires. Cette étude a suscité une réflexion sur la présence des mégots qui jonchent certains espaces du village de Barbizon.

LE MÉGOT À BARBIZON

Le mégot, concentré dans les lieux de sociabilité, révèle moins une attitude polluante des fumeurs qu'un rapport au bien commun : on soigne les espaces que l'on s'approprie, tandis que l'anonymat, la surfréquentation ou l'ambiance festive favorisent

les incivilités et entretiennent la pollution.

LA SAISON DES MÉGOTS

L'étude à laquelle nous faisons référence souligne que le nombre de mégots est trois fois supérieur en été qu'en hiver. À l'échelle du village, ces mégots viennent ensuite polluer durablement les massifs de plantes et les jardinières, boucher les avaloirs et les fils d'eau, et dégrader plus largement la propreté de l'espace public.

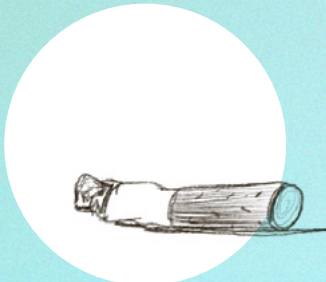
BARBIZON, VILLAGE QUI NE MÉGOTE PLUS

À chaque printemps, les services techniques procèdent à un nettoyage approfondi des



espaces de terrasses et des trottoirs, tout en renouvelant les floraisons des jardinières. La municipalité augmentera le nombre de cendriers, mais souhaite également responsabiliser dans le même temps les professionnels quant aux espaces qu'ils occupent, en les incitant à équiper et entretenir leurs propres dispositifs de collecte.

À partir de 2027, l'autorisation d'occupation des terrasses pourrait ainsi être conditionnée à la mise en place de dispositifs privés d'information et de collecte des mégots. Pour rappel, le jet de mégot sur la voie publique est passible d'une amende de 35 €.



VUE DU SOL

Déjection canine

Face à la recrudescence des déjections canines sur la voie publique, la municipalité invite les propriétaires de leurs fidèles compagnons à adopter une attitude responsable à travers des gestes simples.

HUMOUR ET PROPRETÉ : GYM CANINE

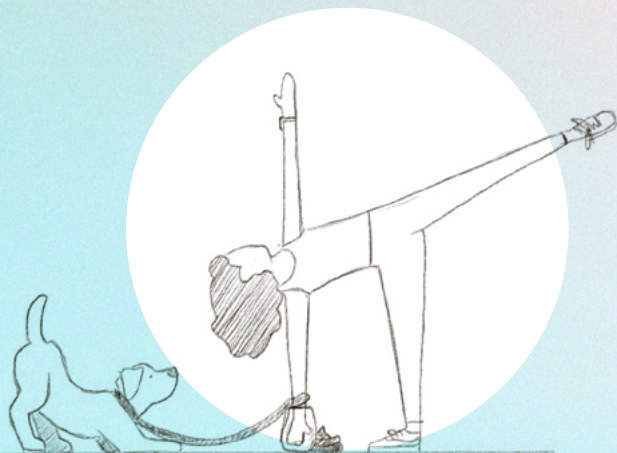
Nos amis les chiens sont de plus en plus nombreux dans l'espace public du village, et nous nous en réjouissons. Nous assistons cependant à une recrudescence des déchets canins sur la voie publique. Comme pour les mégots, le ramassage des déjections canines par les propriétaires, révèle le degré d'appropriation de l'espace public, du lien civique. Les arrêtés municipaux précisent que les propriétaires canins doivent être en possession de sacs de collecte des déjections lorsqu'ils sont dans l'espace public. La mise à disposition publique de sacs n'est pas concluante, car à peine sont-ils approvisionnés, que les rouleaux sont emportés par les premiers utilisateurs.



NOUVELLE PRATIQUE SPORTIVE

À Barbizon, on peut s'initier à toutes sortes de disciplines sportives : étirer ses muscles, assouplir ses articulations et trouver l'harmonie intérieure. Très bien, mais une fois la séance terminée, dès qu'on pose le pied sur le trottoir, on retrouve ce que d'autres compagnons à quatre pattes ont laissé et là l'harmonie en prend un coup. Reste à inventer la discipline qui manque encore au tableau : le « ramassage de pleine conscience ».

Inspiration, flexion des genoux, sacnet, expiration. Le geste est simple, le trottoir reconnaissant, et le climat du quartier nettement amélioré. A méditer.





© Hom Nguyen

**HOM
NGUYEN**

JEAN-FRANÇOIS MILLET

Œuvre offerte à la municipalité le 24 Mai 2026

Technique mixte (pastel, crayon, acrylique) sur Rive 300g

80 x 60 cm

hom-nguyen.com